

**Mairie de SURY-LE-COMTAL**

**Séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2016**

**Compte-rendu sommaire**

**Affiché en exécution de l'article L 2125-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Membres en exercice : 29**

**Membres présents : 20**

**Membres excusés avec pouvoir : 9**

**Membres absents :**

**Mme MERIDJI arrivée à 20h08**

**Mme FAURE arrivée à 20h33**

**ORDRE DU JOUR**

**SECRETAIRE DE SEANCE**

L'Assemblée désigne Madame BONNET Sylvie en qualité de secrétaire de séance.

Arrivée de Madame MERIDJI

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ**

1°) Rapport annuel d'activité 2015. Prix et qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif

A la majorité des membres par 23 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée prend note du rapport annuel d'activité 2015 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

2°) Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

A la majorité des membres par 23 voix pour, 5 abstentions, l'Assemblée prend note du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

3°) Rapport annuel du délégataire des lignes régulières de transports (ligne N° 125 Saint-Marcellin-en-Forez / Saint-Just-Saint-Rambert et ligne N° 309 Saint-Just-Saint-Rambert / Montbrison) – Exercice 2015

A la majorité des membres par 24 voix pour, 4 abstentions, l'Assemblée prend note du rapport annuel du délégataire des lignes régulières de transports (ligne N° 125 Saint-Marcellin-en-Forez / Saint-Just-Saint-Rambert et ligne N° 309 Saint-Just-Saint-Rambert / Montbrison) pour l'exercice 2015.

4°) Présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Loire Forez (CALF) – Exercice 2015

A la majorité des membres par 18 voix pour, 10 abstentions, l'Assemblée approuve le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Loire Forez pour l'exercice 2015.

**SAGE**

A l'unanimité des membres, l'Assemblée prend note du bilan SAGE.

Arrivée de Madame FAURE

## **EAU**

### Eau : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau – Année 2015

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2015.

## **SIEL**

### 1°) Dissimulation réseaux de la Côte Sainte-Agathe – Fonds de concours avec le SIEL – Complément

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte le complément du fonds de concours avec le SIEL pour la dissimulation des réseaux de la Côte Sainte-Agathe. Participation commune 14 709 €.

## **URBANISME**

### 1°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de démolition du bâtiment sis 4, rue Jordan.

### 2°) Autorisation donnée au Maire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer et signer la demande de démolition du bâtiment sis rue de l'Ancienne Mairie.

## **CESSION**

### Cession terrain au département - Complément

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve la vente complémentaire d'une parcelle propriété de la commune (BH N° 77 contenance 904 m<sup>2</sup>) au Conseil Départemental de la Loire pour un montant de 452 € dans le cadre de la réalisation de la déviation de la RD8.

## **SUBVENTION**

### 1°) Demande de subvention Agence de l'eau Loire Bretagne – Route de la Dévalla

A l'unanimité des membres, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour prendre en compte la contrainte des eaux pluviales lors de l'aménagement piétonnier route de la Dévalla.

### 2°) Demande de subvention Agence de l'eau Loire Bretagne – Groupe scolaire

A la majorité des membres par 22 voix pour, 5 contre, 2 abstentions, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour une étude hydraulique relative aux modifications des aménagements extérieurs de la construction du groupe scolaire.

## **CONVENTION**

### Convention avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez – Abris bus – Fonds de concours

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve le fonds de concours avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez d'équipement d'abris bus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

## **BIBLIOTHEQUE**

### Désherbage de la bibliothèque – Désaffectation de certains documents

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve les modalités de désherbage de la bibliothèque et accepte que Mr BOASSO, adjoint se charge de procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections.

## **FINANCES**

### 1°) Création de l'opération N° 127 – Route d'Epeluy

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 127 – Travaux d'aménagement route d'Epeluy.

### 2°) Création de l'opération N° 90 – Démolition

A l'unanimité des membres, l'Assemblée approuve l'ouverture de l'opération N° 90 – Démolition de plusieurs bâtiments.

### 3°) Garanties d'emprunts sollicitées par NEOLIA

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte la garantie d'emprunt complémentaire « PLUS » sollicitée par NEOLIA pour la construction de 33 logements au Domaine du Béal. (Montant garanti PLUS 53 753.87 €).

### 4°) Décisions modificatives

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte les virements de compte à compte sur le budget de la commune tels que présentés.

A l'unanimité des membres, l'Assemblée accepte les virements de compte à compte sur le budget de l'eau tels que présentés.

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

### Question à l'ordre du jour demandée par un élu

A la majorité des membres par 8 pour, 9 abstentions, 12 contre, l'Assemblée refuse la remise de l'éclairage public route de l'Ozon après le passage à niveau.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Approbation de vingt-deux décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sury-le-Comtal, le 27 septembre 2016

Le Maire  
Yves MARTIN

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL' around the perimeter and a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the seal.

